

NOV 2016

NAMUR MAGAZINE

Périodique d'information de la Ville de Namur #92



NAMUR
CAPITALE

NAMUR EN FÊTE

RÉEMPLOI : LONGUE VIE AUX DÉCHETS !

LES TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS À NAMUR





Selon nos statuts en vigueur au 1er avril 2016. Editeur responsable : Husain Shaaban, 182 Chée de Waterloo à 5002 Namur. Version octobre 2016

**CHEZ SOLIDARIS, NOUS VOUS
REMBOURSONS TOTALEMENT TOUTES
LES VISITES CHEZ LE MÉDECIN
TRAITANT ET LE GYNÉCOLOGUE.**

Infos et conditions dans votre agence
ou sur www.solidaris.be

 **Solidaris**
C'est votre bonheur qui va être content

édito

Chers Namurois,

L'hiver se profile doucement. Et avec lui son lot de plaisirs et de craintes. Côté plaisirs, on attend avec délice le marché de Noël et l'ambiance chaleureuse qui se dégagera de ses aubettes, la Corrida de Namur qui fera découvrir aux joggeurs un centre-ville arborant ses plus belles illuminations, ou encore le futur spectacle son et lumière qui envoûtera la Cathédrale Saint-Aubain début janvier.

Côté craintes, celles de voir l'hiver rude être le compagnon de personnes à la rue. C'est pourquoi la Ville et ses partenaires ont, une nouvelle fois, renforcé leur dispositif de prise en charge des sdf pour leur offrir des lieux d'hébergement, des repas et des soins appropriés. Côté craintes toujours, dans un autre registre, ce sont les plaques de verglas ou les routes enneigées qui seraient des obstacles à votre mobilité. Là aussi, les services communaux et régionaux sont mobilisés avec une approche coordonnée clairement établie pour intervenir au mieux et au plus vite.

Quelle que soit la saison, les travaux seront une réalité à apprivoiser. Tout est fait pour en réduire les désagréments. Mais c'est un mal temporaire indispensable pour un mieux durable. En maints endroits, Namur subit des transformations qui ont pour seul objectif d'améliorer la convivialité ou la sécurité aux quatre coins de notre territoire, en cœur de ville comme dans nos villages. Nous investissons pour votre avenir, pour que Namur reste une ville où il fait bon vivre. Merci pour votre bienveillante compréhension et votre patience.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Maxime Prévot
Votre bourgmestre

Namur Magazine n°92 – Novembre 2016

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directeur général : Jean-Marie Van Bol

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be | www.ville.namur.be

Collaborateurs : Pascale Renard, Valérie Sacchi, Pierre Stordeur

Photos : Benoît Demazy, Philippe Lavandy, Céline Van Rompaye, Pascal Verstraeten

Réalisation : jeantuc

Production/Régie publicitaire : Sponsor One (081 73 68 90)

Tirage : 60 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.



NAMUR
CAPITALE

Chaussée de Dinant, à Namur © Ph. Lavandy, 2016



SOMMAIRE

Édito	3
Vie communale	4
Le dossier	7
Travaux : Namur investit dans votre avenir	
Logement	13
Cadastre du logement étudiant	
En images	15
Fêtes	14
Namur en fête	
Social	16
Des mots pour prévenir les coups	
Nature	17
La journée de l'arbre : érable et fruitiers à l'honneur	
Culture	18
Parcours Papier	
En bref	19
Réemploi	20
Longue vie aux déchets !	
En chiffres	21
Ma ville	22
Une journée à Naninne	
Smart	24
Wifi gratuit, mode d'emploi	
Vivre ensemble	25
Quand l'hiver viendra	
Travaux	26
Sur les routes	

Agenda — Encart central détachable
Agenda du 15 novembre 2016 au
1^{er} février 2017



Découvrez également le Namur Magazine sur votre tablette, ipad ou smartphone en téléchargeant l'application « Namur » sur Play Store ou Apple Store.

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS À LA POLICE



Le Conseil communal de septembre fût l'occasion de remercier le Commissaire Ligot, qui a terminé son mandat de chef de zone de la police locale namuroise. Il est désormais officier de liaison entre la police fédérale et les polices locales wallonnes et bruxelloises.

Monsieur Olivier Libois, a été désigné pour lui succéder. Originaire d'Andenne, il occupait au préalable la fonction de Directeur général de la Police administrative de la police fédérale. Il a prêté serment le 17 octobre, date de son entrée en fonction officielle.

QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL CES DEUX DERNIERS MOIS

- Une borne ORES sera prochainement installée à la Maison des Citoyens. Elle permettra aux personnes disposant d'un compteur à carte prépayée pour le gaz ou l'électricité de recharger leur carte à l'Hôtel de Ville, rapidement et en toute discrétion.
- La carte d'identité sera désormais gratuite pour les indigents.
- Fin septembre, le Collège communal a décidé – et la décision a été approuvée par le Conseil – d'inclure une série de clauses dans les cahiers spéciaux des charges pour lutter contre le dumping social.
- De nombreux subsides à la vie associative ont été votés en octobre. En tout, 38 associations ou événements culturels ou sportifs, seront aidés, pour un total de 72 550 €.



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Maison des Citoyens sera fermée au public du vendredi 23 à midi au lundi 26 décembre inclus, et du vendredi 30 décembre à midi au lundi 2 janvier inclus. Les permanences des samedis 24 et 31 décembre seront assurées uniquement sur rendez-vous, pris au préalable au 081 246 000.

La Maison des Citoyens sera également fermée le mercredi 11 janvier dès midi.



NATHALIE SONVEAUX-PÊCHEUX

Madame Nathalie Sonveaux-Pêcheux, est décédée le 20 septembre dernier. Conseillère communale pour le CdH, elle avait 54 ans. Elle laissera à ceux qui l'ont cotoyée le souvenir d'une personne d'une immense gentillesse, très engagée dans la vie sportive et associative de sa localité, Loyers. Le Conseil communal de la Ville de Namur lui a rendu un hommage émouvant lors de sa séance du 20 octobre dernier.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal se réunit 10 fois par an, généralement le jeudi à 18h, au sein de la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Les prochaines séances du conseil communal sont fixées au 17 novembre et au 15 décembre.

Ces séances sont publiques. L'entrée se fait par la Maison des Citoyens, rue de Fer.

POUR ÊTRE CHAMPION DU TRI PMC, PRENEZ GARDE À LA MAIN ROUGE !

La campagne « Champion du tri » entre dans une nouvelle phase avec un nouvel autocollant « main rouge ». Ce dernier, élaboré en collaboration avec les collecteurs, sera testé dès la mi-octobre pour une durée de 6 mois.

LA CAMPAGNE « CHAMPION DU TRI PMC »

Afin de réduire le taux de résidus dans vos sacs bleus PMC, BEP Environnement mène une campagne de sensibilisation depuis le mois de juin. Bien vider les déchets PMC avant de les jeter, ne pas accrocher ses bidons aux sacs bleus, jeter les films et sacs plastiques propres au parc à conteneurs... sont autant de messages qui ont été diffusés sur le site www.bep-environnement.be, les réseaux sociaux, via des spots radios et TV.



UN NOUVEL AUTOCOLLANT MAIN ROUGE

Le but de cet autocollant est de vous aider à comprendre les erreurs de tri. En bref, si votre sac n'est pas collecté et qu'un autocollant « main rouge » est collé sur le sac, cela signifie que vous devrez identifier votre erreur et la corriger afin de présenter un sac convenablement trié lors de la prochaine collecte.

DES PANNEAUX SUR LES CAMIONS

Les flancs des camions de collecte seront parés de nouveaux panneaux reprenant les erreurs les plus problématiques pour un recyclage de qualité. Soyez donc attentif lors de leur passage, cela constitue un rappel supplémentaire des consignes pour un tri optimal.

À HEUVY, L'ÉCOLE S'AGRANDIT !



À l'école d'Heuvy, le projet de construction d'extension se concrétise enfin par les premiers coups de pelle. Il devrait aboutir d'ici la rentrée scolaire 2017.

C'est une année scolaire particulière pour les petits bouts de chou de l'école d'Heuvy. La salle de gymnastique et un des deux chalets en bois situés à proximité sont désormais détruits en vue d'y accueillir, à la place de l'ancienne salle de gym, une nouvelle construction.

Une extension tant attendue...

L'extension de l'école d'Heuvy est un projet fort attendu par les élèves et le corps enseignant.

L'école d'Heuvy accueille 48 élèves en maternelles (3 classes) et 85 élèves en primaires (5 classes) cette année, et les infrastructures existantes, dont deux chalets en bois installés dans les années 60-70, deviennent fort vétustes pour accueillir les enfants dans des conditions idéales.

Deux classes supplémentaires

La nouvelle construction, de près de 800 m² se composera d'une salle polyvalente, de 4 classes et de sanitaires.

Le nouveau bâtiment a été pensé pour le confort des élèves : accessibilité aux PMR, pare-soleil du côté est du bâtiment pour éviter l'éblouissement, ...

Le montant des travaux s'élève à plus d'un million d'euro, subsidié à environ 80 % par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Si tout va bien, l'extension devrait accueillir ses premiers élèves dès la rentrée scolaire 2017 (en fonction de l'avancement des travaux).

Comme chaque année, le Bep distribuera prochainement son calendrier des collectes de déchets. Vous pouvez aussi consulter ce planning sur le tout nouveau site www.bep-environnement.be

UN CONCIERGE PERMANENT POUR LA CITADELLE

La citadelle connaissant des problèmes de vandalisme fréquents et d'incivilités, le gardiennage et la surveillance du lieu sont indispensables. Voilà pourquoi résider sur le site même permettra au concierge de remplir pleinement ses missions. Etant sur un site classé Patrimoine Exceptionnel de Wallonie, la construction d'un logement neuf était difficilement envisageable et coûteuse. Mais le site ne manque pas de bâtiments anciens qui ne demandent qu'à revivre. L'installation du concierge est donc une excellente opportunité de rendre une fonction utile à l'un d'entre eux : une ancienne conciergerie, située près du hangar aux affuts.

Cet édifice, dont la construction peut être située entre 1880 et 1910, témoigne de l'occupation du site par l'armée belge.

Les travaux ont consisté en une restructuration intérieure complète du bâtiment ainsi que l'amélioration de ses performances énergétiques (isolation- chauffage- ventilation). L'enveloppe extérieure conserve son aspect : les interventions ont visé une inspection et des réparations ponctuelles des façades, la rénovation de la couverture ainsi que l'entretien et la réparation des châssis de portes et de fenêtres en place.

RAMASSAGE DES SAPINS

Comme les années précédentes, après les fêtes de fin d'année, les services communaux assureront la collecte des sapins de Noël. Ils doivent être présentés le jour de la collecte, avant 8h sur le trottoir, sans gêner ou entraver la circulation. Seuls les sapins naturels avec ou sans racines sont collectés, sans emballage, ni pot, ni décoration.

- **Lundi 02/01** : enlèvement des sapins des commerces à Namur centre : rues commerçantes et zones piétonnes et à Jambes : avenues Bourgmestre Jean Materne et G. François Bovesse
- **Dimanche 08/01** : Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Plomcot et Namur (Centre urbain ancien)
- **Lundi 09/01** : Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Dausoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc et Vedrin
- **Mardi 10/01** : Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion et Wierde (Andoy)
- **Mercredi 11/01** : Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée et Temploux
- **Jedi 12/01** : Citadelle, Saint-Servais, Salzinnes et Salzinnes-les-Moulins

Vous pouvez également déposer vos sapins dans les parcs à conteneurs.

+ d'infos : Service Propreté publique
n° vert : 0800 99 899.



Copyright : Moers Balloïde, SPW-DG04-Direction Archéologie (cliché de 2004)



À VOUS DE JOUER !

Le Concours musical Tremplin 2017 est lancé ! Ce concours, ouvert à tous les groupes de musique actuelle non professionnels mais présentant un répertoire original, résidant dans la Fédération Wallonie Bruxelles, est doté entre autres de divers prix en espèces ainsi que des participations à divers festivals importants. Tous les styles musicaux sont concernés : rock, pop, musique urbaine, électro, rap, slam, hip-hop, ska, reggae, punk etc. Un jury de professionnels de la musique se réunira début mars 2016 et sélectionnera les 5 groupes qui participeront à la finale.

Inscription (gratuite) dès le 5 décembre 2016 jusqu'au 10 février 2017 au plus tard.

Le règlement ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles à partir du 5 décembre par téléchargement sur le site <http://www.ville.namur.be/jeunesse> ou auprès de :

Ville de Namur
Service Jeunesse
Concours Tremplin 2017
Hôtel de Ville 5000 NAMUR
jeunesse@ville.namur.be
Tél. 081 24 64 29



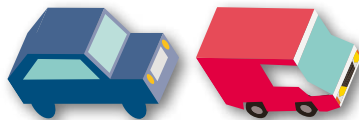
NAMUR

INVESTIT DANS VOTRE AVENIR



Certaines des artères principales de Namur sont en travaux. D'autres l'ont été, et d'autres le seront encore. Cela fait partie de la vie d'une ville qui grandit – notre population ne cesse de croître – et qui vit. Cette vie s'organise autour de grands pôles – le centre-ville notamment, lesquels doivent être desservis par des voies de communications dédiées aux piétons, vélos, bus, voitures et camions. Pour répondre aux exigences d'aujourd'hui, ces infrastructures demandent entretien et renouvellement, et cela implique... des travaux ! Dans certains cas, il s'agira d'un nouveau revêtement de sol, dans d'autres d'un remplacement de canalisations. Exceptionnellement, un bâtiment d'usage collectif (hall sportif, école, gare) doit être rénové, et cela perturbe nos habitudes. Il est parfois difficile de rester positif et concentré sur le résultat final alors que les pelleteuses ont envahi votre rue, ou que les bouchons grappillent de votre temps. Pour vous permettre de vous adapter au mieux aux chantiers, la Ville fait régulièrement le point sur les étapes de travaux en cours et à venir. Sur les réseaux sociaux, dans la presse locale, lors des réunions d'information publiques... Restez connectés !

SUR LES ROUTES : ENTRETIEN, RÉFECTION ET ÉGOUTTAGE



Les objectifs

Différents chantiers sont menés sur les voies publiques. Selon que celles-ci sont communales ou régionales, les travaux sont sous la responsabilité de la Ville ou du Service Public de Wallonie (SPW).

Les travaux menés par la Ville de Namur sont de plusieurs types :

- La voirie concernée fait partie du programme d'entretien des voiries : ce sont des travaux d'enduisage ou de raclage-pose, dont la durée varie de quelques jours à quelques semaines
Entretien des routes
- La voirie fait l'objet d'une réfection en profondeur : les travaux sont plus lourds et plus coûteux, et peuvent s'étaler sur plusieurs mois. **Réparer en profondeur**

D'autres organismes sont amenés à travailler sur la route ou les trottoirs :

- Les gestionnaires de réseaux d'impétrants (ce sont les conduites, canalisations et câbles qui alimentent en eau, gaz, électricité, téléphone, internet, télévision numérique) : ORES, SWDE, Proximus, Voo, Mobistar... **Fournir gaz, électricité, télédistribution et internet en toute sécurité**

- L'INASEP a la charge de mettre en place des collecteurs d'eaux usées, notamment pour répondre aux normes imposées par l'Europe. Ils suivent généralement le trajet des cours d'eaux, collectant en hauteur vers les stations d'épuration construites en aval. Différents collecteurs sont concernés sur le territoire communal, notamment à Bouge et Vedrin, à Malonne, à Wépion, et à Namur-centre.

Collecter les eaux usées

Ces chantiers sont réalisés en fonction de divers facteurs, dont les fameux aléas de la météo. Il se peut donc qu'il y ait quelques variations entre le moment où des travaux sont décidés et le calendrier effectif de leur mise en œuvre. Ils sont repris en page 13 de ce magazine.

À côté de ces travaux usuels, divers chantiers sont prévus, afin de **construire pour demain**. L'augmentation du nombre de véhicules en circulation exige plus de parking, et des routes en bon état. Pour offrir une alternative crédible à la voiture individuelle, il faut aussi des infrastructures de transport en commun efficaces et adaptées aux besoins des citoyens. Ce sont quelques-uns des objectifs de mobilité que devront rencontrer les travaux de ces prochaines années.



Le SPW se charge lui de la remise en état des voiries qui, au-delà des travaux, étaient fortement dégradées. Cette opération permet des économies d'échelle conséquentes.

Après de longues semaines de travaux, quelques nuits difficiles et quelques déviations conséquentes de la circulation, le chantier du collecteur de Wépion touche à sa fin, et sur la chaussée de Dinant, la circulation est rétablie ou en passe de l'être.

Maison → Égoût → Collecteur → Station d'épuration

Une coordination essentielle

Pour mener ces différents chantiers de front, les intervenants sont nombreux. La plupart des marchés d'entretien et de réfection des voiries sont confiés à des entrepreneurs privés suivant de complexes procédures de marché public. Il en va de même pour les travaux menés par la Région (le SPW), par l'Inasep et par la SWDE. Dans ce cas, l'entreprise qui réalise les travaux rend compte à son commanditaire, lequel se coordonne ensuite avec ses pairs. Cette coordination est essentielle : imaginez un instant que la route à peine refaite par la commune, on se rende compte qu'il est temps de remplacer les conduites de gaz, ou qu'un nouveau locataire dans la rue a besoin d'une connexion internet... Cela arrivait, et cela arrivera encore : on ne peut pas prévoir les déménagements des habitants. Par contre, on peut coordonner le remplacement des canalisations obsolètes.

Pour limiter ces doubles travaux, Ville, SPW, INASEP et impétrants se réunissent régulièrement pour établir les plannings des travaux.

Malheureusement, cette réactivité en temps quasi réel impose également quelques adaptations en matière d'information : difficile d'annoncer trois mois à l'avance un calendrier de travaux qui évolue toutes les deux semaines. Heureusement, les outils d'informations sont multiples et s'améliorent de jours en jours. Une cellule « mobilité-chantiers » rassemble les services techniques de la Ville, de la Région et de la Police pour ajuster chaque semaine les prochains travaux, décider des mesures d'accompagnement et informer les usagers. Ces concertations régulières permettent d'ajuster rapidement le calendrier aux réalités de terrain. Le Pavillon de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur informe sur les grands projets, la Cartographie en ligne sur les chantiers en cours. L'entrepreneur a, quant à lui, l'obligation d'informer les riverains via un avis déposé dans les boîtes aux lettres des rues jouxtant son chantier.

À Malonne et Wépion : construction des collecteurs

Depuis 2006, l'INASEP a entrepris des travaux colossaux à Namur. Après le centre-ville, les villages de Wépion et Malonne sont confrontés à ces chantiers pourtant indispensables.

Les travaux de construction des collecteurs, menés parfois à profondeur importante, risquaient d'endommager les conduites d'eau de la SWDE. Par mesure de précaution, la SWDE a décidé de remplacer ses anciennes conduites par des modèles pouvant supporter la proximité du chantier INASEP.

Divers chantiers sont en cours sur **Malonne** et ont pour objectif de collecter les eaux usées des égouts se rejetant actuellement dans le Landoir pour les diriger vers la station d'épuration de Floreffe, où elles seront traitées. Les travaux consistent en la construction de déversoirs d'orage, le raccordement des évacuations d'eaux usées des particuliers, la réfection du coffre de voirie et ensuite, enfin, la pose du tarmac définitif.

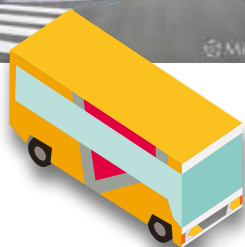
Ces chantiers ont des impacts variables sur la mobilité, la pose du collecteur se faisant tronçon par tronçon. Plusieurs déviations ont été mises en place à hauteur de la rue d'Insevaux, de la rue Massart et des voiries attenantes. De plus, la présence de nombreux engins de chantier sur place impose une grande vigilance aux piétons et cyclistes.



LES PROJETS EN COURS



QUARTIER GARE



La nouvelle gare des bus

Les permis nécessaires ayant été délivrés en temps utile, le chantier de construction de la nouvelle gare des bus a débuté en septembre.

La première phase consistait à réaliser une gare de bus provisoire. Celle-ci est indispensable pour permettre la construction de la rampe d'accès à la future gare bus sans compromettre l'exploitation des lignes péri-urbaines qui prennent leur départ dans la gare bus actuelle. Cette gare bus provisoire a été mise en service début novembre pour une durée de trois ans. Les 22 lignes accueillies à l'arrière du square Léopold sont désormais réparties sur trois sites : rue Borgnet, rue Rogier et Boulevard Mélot.

Si vous preniez le bus à la gare des bus, rendez-vous en dernière page de ce magazine pour connaître votre nouveau quai d'embarquement.

Désormais la construction de la rampe d'accès peut commencer, avec la réalisation des fondations. Ces travaux n'auront pas d'impact sur la circulation car ils seront réalisés en site propre, les usagers de la route empruntant depuis le mois d'avril la voirie provisoire le long du chemin de fer. Seuls quelques travaux à proximité du rond-point Léopold pourront engendrer quelques désagréments mais ce de manière ponctuelle.

La transformation du rond-point Léopold en carrefour à feu est programmée durant l'été 2017, période plus calme en matière de circulation. Les aménagements définitifs de ce carrefour, notamment la zone SUD seront réalisés quant à eux en 2018/2019.

La construction de la rampe d'accès prolongée du pont haubané se fera en parallèle à la construction de la gare bus sur la dalle de la gare. Le délai du chantier est donc de 3 ans. Tout sera mis en œuvre, dans la mesure du possible, pour limiter les désagréments pour les usagers de la gare et les automobilistes.

La gare de demain

En complément à la construction de la nouvelle gare des bus, un projet de réaménagement viendra ensuite redonner plus de convivialité et de sécurité pour les usagers de la place de la Station, avenue de la Gare, rue Borgnet et Boulevard Mélot. Les bus et les piétons auront la part belle, de même que les arbres, qui seront plantés en nombre. Ce projet était présenté aux citoyens lors d'une séance d'information publique le 10 octobre. Il devrait être, déjà ou très prochainement, soumis à l'enquête publique. Toute personne qui souhaite découvrir le projet en détail, et exprimer son opinion, ses réserves, ses encouragements, ou poser ses questions peut le faire auprès du service Urbanisme (Enquêtes Publiques), par mail à urbanisme@ville.namur.be ou directement à l'Hôtel de la Ville les jours ouvrables (sauf les vendredis et samedis) de 8h00 à 12h00. En général, la Ville propose également un jour d'ouverture en soirée pendant la durée de l'enquête, pour permettre à tous de s'informer.

Le saviez-vous ? Les enquêtes publiques sont annoncées sur le site internet de la Ville. Tout citoyen peut y participer, y compris par mail.

Le point sur le report de transit



Après quatre mois de déviation de la circulation de transit vers l'arrière de la gare, un constat s'impose: côté Omalius, ça roule ! Dans le tunnel et au « rond-point du cheval » aussi ! Ce report du transit est un projet de longue date : en l'an 2000 déjà, il

était prévu de déplacer toute la circulation automobile de place de la Station. Évalué en 2010, le plan de mobilité ne prévoyait plus qu'une suppression dans un seul sens, Salzinnes – Namur. Ce changement d'organisation de la circulation automobile s'inscrit dans une volonté de repenser toute la mobilité de la place de la Station : la gare de Namur était en 2105 la gare la plus fréquentée de Wallonie. Ses abords voient passer chaque jour plus de 30 000 voyageurs en train, 25 000 voyageurs en bus et 10 000 voitures !

Un tel trafic impose quelques aménagements, tant en matière de sécurité que de confort de circulation : des trottoirs plus larges, des passages piétons coordonnés, des accès rapides aux autres connexions proposées sur place (vélos, bus, taxis,...). C'est ce que proposera la place de la Station dans quelques années, lorsque la gare des bus aura pris place sur la dalle (voir ci-contre).



Plusieurs projets s'entrecroisent au Grognon : réaménagement des voiries, création d'un parking, construction d'une passerelle cyclo-piétonne, aménagement de l'esplanade et création d'un port numérique.



Le parking et le port numérique



Les travaux en cours depuis quelques mois visent à déplacer toutes les canalisations et câblages en sous-sol – les fameux impétrants – afin de dégager l'espace pour la construction du parking. Cette étape de travail se termine. L'étape suivante consiste en la construction d'un parking souterrain, dès que les autorisations urbanistiques nécessaires auront été délivrées. Il faut également déplacer les voiries, ce qui nécessite plusieurs étapes.

La première est un échange de voiries entre la Ville et la Région : l'actuelle rue du Grognon deviendra régionale, et donnera accès au pont de France depuis le rond-point du pont du Musée. La voirie qui passe sous le pont de France deviendra communale, et reprendra le nom de rue du Grognon. Elle permettra l'accès au parking souterrain, mais aussi l'accès piéton et cycliste au futur site de la Confluence.

La Direction Régionale des Routes de Namur espère obtenir le permis lié aux travaux de voirie dans le courant de ce mois encore. Une fois le permis délivré, la construction du Parking pourra débuter en intégrant les fouilles archéologiques. L'entrepreneur et les archéologues se sont coordonnés pour travailler conjointement et ainsi limiter la durée totale des travaux.

Nous entrons désormais dans la partie invisible des chantiers, ces procédures longues et complexes de demandes de permis, d'enquêtes et de recours. Actuellement, le parking en est au stade de projet, en attente du permis voirie. Cela conditionne bien sûr la réalisation des fouilles et le financement de celles-ci (assuré partiellement par le concessionnaire du parking). La délivrance du permis pour le parking est attendue au printemps..

Le concours de conception et réalisation de l'esplanade et du port numérique est quant à lui bien avancé. Trois offres ont été introduites et le jury a terminé ses délibérations. Ce marché sera aussi attribué en fin d'année. Le projet retenu sera présenté dans le prochain Namur Magazine.

Les services de la Ville étudient actuellement comment concilier les nécessaires procédures de permis et celles de recours, et leurs impacts imprévisibles en termes de délai, avec les impératifs de chantier et de financement. En effet, les projets d'esplanade et de port numérique sont financés par les fonds FEDER : les travaux doivent commencer après la construction du parking, mais avant 2020, date à laquelle toutes les dépenses FEDER doivent être engagées. Il s'agit d'un grand jeu de domino où toutes les pièces doivent tomber dans le bon ordre et l'une après l'autre. Tout retard a des impacts sur l'ensemble des projets liés. La Ville reste donc très attentive à maîtriser au mieux les risques et à justifier la progression des projets à l'Europe.



Le parcours administratif et le financement

En ce qui concerne les grands projets, les étapes administratives sont nombreuses avant que le premier coup de pelle ne soit donné. Etudes de projets, vérification de la faisabilité technique, montages financiers, demandes de permis aux diverses instances administratives, enquêtes publiques et concertation avec les citoyens notamment via la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire, ... Quand enfin, toutes les étapes sont franchies, il reste – comme c'est le cas pour l'instant au Grognon – à préparer les lieux pour les travaux : déplacement des impétrants et fouilles archéologiques laisseront place nette pour les camions et les pelleteuses.

De plus, les financements obtenus pour certains projets, via les fonds européens FEDER, exigent une planification rapide : les dépenses doivent être engagées pour 2020, et les factures rentrées pour 2023, soit dans 5 ans. Cela peut sembler long à première vue. En termes de travaux publics, ces délais sont plutôt courts, sachant qu'il faut en moyenne 6 mois pour passer un marché européen, et 6 autres mois pour obtenir un permis d'urbanisme – s'il n'y a pas de recours. Dès lors, les projets FEDER sont menés en parallèle, et prioritairement à ceux prévus sur financement communal.

La Passerelle Cyclo-Piétonne

Du côté de la passerelle, les avancées sont plus administratives que visibles pour l'instant. Là aussi, le chantier passe par une modification des voiries alentours. La venelle qui relie le quai de Meuse à la rue Mazy est vouée à disparaître, pour céder la place à une prairie urbaine. Un accord a été trouvé pour l'expropriation pour raison d'utilité publique des six maisons sises là où la passerelle rejoint la rive jamboise. Les procédures d'acquisition des bâtiments sont en cours.

Les étapes suivantes seront la démolition des bâtiments et le déplacement des impétrants. Côté administratif, le permis de la Passerelle devrait être délivré courant novembre. Les entrepreneurs susceptibles de réaliser les travaux ont remis leurs offres en août, et le marché devrait être attribué à la fin de l'année. Les travaux de construction pourraient commencer en février 2017, pour une durée de 15 mois.



La Maison de la Culture

La grande dame du Confluent va elle aussi connaître un grand lifting. Il était temps : après plus de 50 ans, le bâtiment ne répond plus vraiment aux exigences techniques et de confort du 21^e siècle. Quiconque y a visité une exposition sait combien son hall est une fournaise quand le soleil donne. Le projet consiste non seulement à rénover le bâtiment en profondeur mais aussi à l'agrandir. Ainsi, à l'issue des travaux, la superficie sera de 6.000 m², contre 4.500 m² aujourd'hui. Il est prévu de construire un étage supplémentaire, une grande terrasse-jardin sur le toit et une extension à l'arrière.

À l'avant, la façade sera agrémentée d'un bâtiment cylindrique qui abritera une nouvelle salle de spectacle. Le permis a été délivré en septembre. Le début du chantier intérieur était annoncé pour ce mois de novembre. L'impact sur la circulation est assez limité, l'entrepreneur ayant installé ses bureaux sur le petit parking côté rue du Pont. Les travaux devraient durer un an. Ils seront sans doute partiellement concomitants des travaux de rénovation de la Halle al Chair, prévus dans un an. À noter que le passage sous la Halle al Chair, accessible aux cyclistes et piétons, est définitivement fermé.

Le pavillon de Milan

La Ville de Namur, grâce à des subsides wallons, a donc racheté le superbe Pavillon de bois qui présentait la Belgique à l'exposition universelle de Milan, pour l'installer au sommet de la Citadelle de Namur. Celui-ci doit être rapatrié début 2017. La demande de permis sera déposée et la réponse –qu'on espère favorable – est attendue pour fin mars. La première étape de cette installation sera la modification de la voirie sur l'esplanade. En effet, la boucle sera raccourcie pour faire place au bâtiment. Ces travaux seront portés par la Région. Si tout se passe sans anicroche, le Pavillon de Milan sera installé à Namur pour le printemps 2018.



C'est en cours !

- Un chantier est en cours, et jusqu'à la fin de l'été 2017, à Naninne, pour supprimer le passage à niveau à hauteur de la rue de la Gare.

C'est fini !

- Le passage pour vélo sous le Pont des Ardennes : les travaux du by-pass créé sous le pont sont terminés depuis octobre.
- La construction de la faculté des Sciences de l'Université de Namur touche aussi à sa fin. Toutefois, un autre chantier s'annonce à l'UNamur, avec une transformation conséquente (surélévation d'un étage) du bâtiment qui fait le coin de la place du Palais de Justice et de la rue Lelièvre.

COMPRENDRE ET S'INFORMER

Ces nombreux projets semblent arriver tous en même temps, créant des embarras de circulation plus ou moins denses, dans différents quartiers de la ville. Ils s'inscrivent pourtant dans une démarche de longue date, réfléchie et régulièrement présentée, dont les objectifs sont clairs : offrir à notre ville une mobilité plurielle, des bâtiments sains et durables, et des équipements intelligents résolument tournés vers demain. La population de Namur augmente depuis plusieurs années, et son statut de capitale, au centre de la Wallonie, draine quantité de travailleurs. Il faut donc créer plus de logements, plus de routes, et plus d'infrastructures collectives et rénover ce qui est abîmé par l'usage ou par le temps, afin que chacun puisse vivre bien.

Ces aménagements nécessaires impliquent des chantiers de courte ou longue durée. C'est un mal pour un bien. Pour vous permettre d'appréhender les inconforts liés à ces travaux, la Ville de Namur et ses partenaires vous informent au travers de divers supports et médias.



Une campagne d'information de grande ampleur, sous la bannière « Namur investit dans votre avenir » habille les chantiers et renvoie vers le site du Pavillon de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur, www.pavillon-namur.be. Vous aurez sans doute vu passer sur les réseaux sociaux l'une des vidéos de cette campagne : environ tous les deux mois, un nouvel épisode présente, avec humour, les prochaines étapes des chantiers.

Mais humour ne veut pas dire manque de sérieux : toute l'info vous attend au Pavillon de l'Aménagement Urbain. Créé en 2015, il est installé au cœur de la Maison des Citoyens, rue de Fer, afin d'informer, expo, maquettes et cartes à l'appui, sur les projets stratégiques, ceux-là même qui se construisent aujourd'hui. Le Pavillon de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur est accessible en journée. Les citoyens qui le souhaitent peuvent également s'inscrire à la newsletter du Pavillon, via son site internet.

Le site de la Ville de Namur reprend quant à lui tous les avis riverains et infos chantiers connus. Sur www.ville.namur.be, cliquez sur le logo « INFO RIVERAINS ». De même, la Cartographie en ligne vous informe sur tous les chantiers routiers en cours et à venir.

En complément aux réunions d'informations des riverains, la Ville organise tous les six mois une séance d'information publique sur l'état des chantiers pour les six prochains mois.



Ne manquez pas la prochaine séance d'information publique le 5 décembre à 20h00 à l'auditoire Pedro Arrupe de l'Université de Namur.

Des sites pour vous informer

- Le site du TEC : www.infotec.be et l'application Infotec
- Le site d'info-routes de la Wallonie : trafiroutes.wallonie.be
- Le site d'Eurogare (gare des bus) : www.eurogare.be
- Le site de la Police de Namur : www.polnam.be
- Le site du Pavillon de l'Aménagement Urbain : www.pavillon-namur.be
- Le site de la Ville de Namur : www.ville.namur.be

La Ville, le Pavillon de l'Aménagement urbain et la Police sont également présents sur Facebook et Twitter.

À retenir

Travaux de la Confluence

- Maison de la Culture : en cours
- Parking de la Confluence: en attente des permis – Début probable au printemps
- Passerelle cyclo-piétonne : en attente de permis – Début probable au printemps

Travaux Gare – Caserne

- Gare des bus : début des travaux courant novembre
- Réaménagement de la place de la Station et alentours : à l'enquête publique
- Nouveau Palais de Justice : première phase des travaux fin 2016.

Impétrants

Nombreux chantiers à venir sur Jambes (Velaine, Amée) et Saint-Servais (voir détail page suivante).

Entretien des voiries

- Quelques chantiers sont prévus à Namur centre et à Jambes.
- L'entretien d'une série de voiries en béton est prévu à Bouge, Belgrade et Flawinne (voir détail page suivante).

Égouttage

- Chantier de Wépion : phase terminale
- Chantier de Malonne : en cours jusque fin 2017

LE LOGEMENT ÉTUDIANT À NAMUR

Complexe, avec des enjeux multiples tant économiques, que sociaux, environnementaux ou de mobilité, la division d'habitation en plusieurs logements méritait d'être analysée. Une étude nous en dit plus et la Ville de Namur souhaite davantage de transparence en matière de logements étudiants.



Un kot à Namur coûte en moyenne 355 euros, charges comprises : voilà une des nombreuses informations qu'a révélées la grande étude menée par la Ville et le Pôle Académique Namurois (PAN) sur le logement étudiant à Namur.

Le PAN et la Ville de Namur ont donc enquêté à l'automne dernier auprès des étudiants namurois, pour dresser un cadastre du logement étudiant dans notre ville. Plus de 30 % des étudiants ont répondu à l'appel, ce qui est un record sur une enquête de ce type ! A la lecture des résultats, on apprend notamment qu'il y a environ 14 000 étudiants à Namur, dont la moitié occupe un kot. L'offre et la demande sont relativement équilibrées, ce qui est essentiel pour garantir une certaine stabilité des prix. Les étudiants rejoignent leur kot en train (52 %), en voiture (22%) ou en bus (17%) ; par contre le vélo a très peu la cote. Les cinq critères principaux dans le choix du kot sont le prix, la connexion à internet, la proximité de l'établissement scolaire, le confort et le calme. La plupart des kots sont situés dans la corbeille, à Salzinnes et derrière la gare.

Les habitudes et les demandes sont ainsi mieux cernées mais cette enquête a surtout permis d'objectiver les questions et situations parfois problématiques liées au logement étudiant à Namur, et de tirer quelques enseignements en la matière. Plusieurs constats sont particulièrement intéressants pour la Ville de Namur.

D'une part, le logement étudiant est souvent situé à proximité de la gare ou d'une des principales lignes de bus, et les zones où le logement étudiant est particulièrement développé sont toutes situées dans le périmètre du centre urbain. Cela signifie donc que le logement étudiant à Namur s'inscrit dans la logique du Schéma de Structure communal. Cependant le chemin de fer et la Meuse semblent être des obstacles plus réshibitoires que la Sambre qui dispose d'une passerelle. Les axes de mobilité comme les passerelles sont donc des équipements à défendre.

D'autre part, la mobilité des étudiants, si elle fait la part belle au train, draine environ 700 voitures ventouses vers le centre-ville et le campus, en plus des véhicules des étudiants navetteurs. Cela reste important et nécessite d'en tenir compte notamment en terme de stationnement. De même, la présence d'une forte concentration de kots dans certains quartiers appelle une vigilance en matière d'urbanisation : il faut veiller à garder une mixité sociale et, à ce que tous les habitants, résidents namurois comme étudiants, puissent vivre ensemble de façon harmonieuse.

Cette étude est aussi l'occasion pour la Ville de cibler les situations qui semblent en contradiction avec les données des services d'urbanisme et du logement et d'éclaircir la situation en contactant petit à petit tous les propriétaires, pour les amener à régulariser leur situation et le cas échéant entamer les mesures coercitives pour les récalcitrants. C'est un autre enseignement de cette enquête, les changements de législation n'ont pas facilité l'inventaire exhaustif des petits logements étudiants pourtant le plus souvent soumis à permis de location.

La législation sur les petits logements est complexe et certaines exceptions existent, le premier pas est donc, que l'on soit en ordre ou pas, de se faire connaître ! La Ville de Namur se chargera ensuite de répertorier et de promouvoir les kots en ordre au niveau des autorisations administratives via une application et une base de données claire et accessible pour les futurs locataires. Namur Smart City, c'est aussi le développement de solution permettant de louer l'esprit tranquille.

+ d'info :

Service communal du Logement
logement@ville.namur.be
081 24 60 83

Cadastre du logement étudiant

Un appli pour rassurer les locataires et encourager les propriétaires à être référencés comme « kots en ordre avec la Ville » ? C'est possible si chacun y participe !

Vous louez un ou plusieurs logements à des étudiants ?

Vous souhaitez intégrer l'application en ligne qui démontre la salubrité de vos kots aux candidats locataires ?

Vous craignez de n'être pas en règle avec toutes ces législations complexes ?

Vous pouvez d'ores et déjà compléter le formulaire en ligne sur le site de la ville www.ville.namur.be/declaration_kot.

Le service communal du logement actualisera ses données et le cas échéant vous informera sur les procédures à suivre.

Namur en fête

LE CENTRE-VILLE à pied, à vélo, en bus...

C'est une tradition bien établie depuis quelques années : pendant la période de fêtes, la rue de Fer et la rue de l'Ange, se font promenade pour les piétons et les vélos. Laissez votre véhicule au parking, et profitez à pied du centre-ville, au cœur des illuminations, des décorations de sapins et de cadeaux, des parfums de marrons ou de vin chaud ! Cela implique toutefois quelques adaptations qu'il vaut mieux connaître au préalable.

Découvrez les grands moments de ces fêtes de fin d'année dans l'agenda encarté au milieu de ce magazine ou sur www.noelnamur.be

À RETENIR :

Du 10 décembre au 8 janvier, la circulation des véhicules et des bus est déviée selon le même itinéraire que lors du marché du samedi.

- Avant 11h : tout roule !
- De 11h à 19h rue de Fer et rue Saint-Jacques sont piétonnes
- De 11h à 5h rue de l'Ange, et rue Cuvelier (à partir de la rue Pépin) sont piétonnes.

À PIED

Chaque jour de 11h à 19h, vous pourrez flâner en toute sécurité dans les rues des quatre coins : rue de Fer, rue Cuvelier, rue Saint-Jacques et rue de l'Ange. Pour sécuriser les abords de la Patinoire, où petits et grands savourent les plaisirs de la glace, la fermeture des rues Cuvelier et de l'Ange est prolongée jusqu'à 5h du matin.

EN VÉLO

Les vélos sont tolérés en zone piétonne, à condition de ne pas gêner la circulation des piétons. En cas de forte affluence, ils mettront bien sûr le pied à terre.

EN BUS

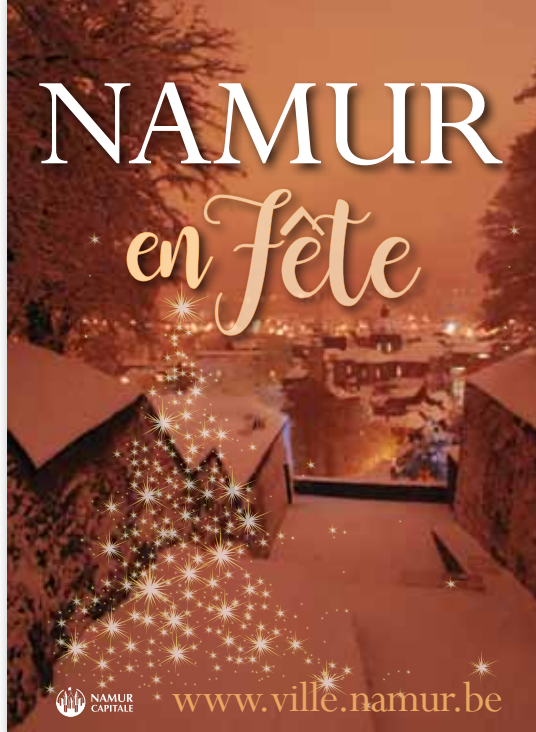
Les bus suivront l'itinéraire de déviation du samedi. Les arrêts de bus habituels de la rue de Fer, de la rue de l'Ange, de la rue Cuvelier et de la rue Saint-Jacques sont déplacés. Les bus venant du bas de la ville contourneront le piétonnier par les rues Jean-Baptiste Brabant et Premier Lanciers. Dans l'autre sens, ils emprunteront les rues Rogier et Jean-Baptiste Brabant avant de reprendre leurs itinéraires habituels. Gratuité sur les lignes TEC toute la journée du 31 décembre jusqu'au lendemain 9h.

EN MOTO ET VOITURE

Vous ne pourrez entrer dans le centre ville pendant les horaires de piétonnier (11h-19h rues de fer et Saint-Jacques, et 11h – 5h rues de l'Ange et Cuvelier). Les parkings du centre-ville (Hôtel de Ville, Centre, Gifar, Beffroi) restent tous accessibles.

© Pascal Verstraeten

NAMUR en Fête



Vous pourrez accéder au parking souterrain de l'Hôtel de Ville via la rue des Dames Blanches, accessible depuis la rue de Fer (sens inversé) ou depuis la rue Lucien Namèche.

P HORAIRES DU PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi – Jeudi : 7h30 – 19h30

Vendredi – Samedi : 7h30 – 02h

Les dimanches 11 et 18 décembre et 8 janvier : de 12h à 19h

Attention : les soirs de réveillon (samedis 24 et 31 décembre), le parking fermera à 19h30.

De 18h à 2h du matin les vendredis et samedis, vous ne payez que 1,50 € par soirée !

PARKING+ RELAIS : GRATUIT !



Du 10 décembre au 8 janvier, la formule «Stationnement + bus» est gratuite sur les P+R. En vous garant aux parkings P+R Saint-Nicolas ou

P+R Namur Expo, vous pouvez emprunter gratuitement les bus entre le parking et le centre-ville grâce à la navette du TEC (ligne 51) ou les lignes régulières 5 et 27. Pour bénéficier de la gratuité à la sortie du parking (caisse automatique), demandez au conducteur votre carte P+R gratuite. La liaison en bus ou navette est assurée en moyenne tous les quarts d'heure.

LA ZONE DE LIVRAISON

Une commande à récupérer chez le traiteur ? Des proches chargés de paquets à reprendre en ville ? La zone de livraison de la rue des Échasseurs sera accessible de 7h30 à 19h.



Piscine de Saint-Servais

D'importants travaux sont en cours à la piscine de Saint-Servais. Au programme : mise aux normes des installations techniques, remplacement des châssis et rénovation de fond en comble de la piscine et ses abords. L'occasion d'une photo impressionnante de la piscine et sa fosse de plongée totalement vides.



Hall Indoor de Malonne

Le Hall Indoor de Malonne est enfin inauguré ! La salle sera essentiellement occupée par l'Henallux et le Smac. Elle est équipée de matériel pour l'athlétisme, la gymnastique et la musculation, entre autres, ce qui permettra tant aux futurs professeurs de gymnastique qu'aux athlètes de pratiquer dans de bonnes conditions en toutes saisons.

EN IMAGES



Sculptures de papier

À l'instar du tricot en 2014, les sculptures éphémères de papier ont envahi les rues de Namur en ce mois de novembre. Elles s'accompagnent d'une superbe expo, « Pop Up The Volume », à découvrir en décembre et janvier à la galerie du Beffroi.

Fresque à la gare

Une nouvelle fresque égaye le mur de soutènement de la gare de Namur. Fruit d'une collaboration entre la Ville et la SNCB, ce tag géant est une réalisation du collectif ELNINO 76. Visible depuis le pont de Louvain, la fresque colorée salue les voyageurs d'un joyeux « Greetings from Namur » !



La prévention des violences au sein des familles

DES MOTS POUR PRÉVENIR LES COUPS

Sensibiliser, c'est éveiller les consciences et l'attention, sans dramatiser et sans minimiser. Le Vivre Ensemble a aussi ses difficultés et ses échecs, et la violence entre les membres d'une même famille est une réalité. Sensibiliser, c'est prendre le parti d'intervenir avant le premier coup. Pour cela, le plus bel outil reste la parole.

Lors d'une sortie avec les jeunes d'un quartier, il y a une dizaine d'années, une discussion d'apparence anodine a mis en lumière, dans le chef des jeunes, un vécu teinté de grande violence, et notamment dans leurs relations familiales.. Interpellés par ces situations, les animateurs ont mis en place des ateliers de théâtre, l'art se faisant messenger, pour sensibiliser et ouvrir le dialogue autour de la thématique des violences au sein d'une famille, que ce soit entre frères et sœurs, avec leurs parents ou grands-parents. Ces ateliers de théâtre ont mené à une création collective : « Quand tu frappes, tu dérapes », présentée fin 2007.

L'activité fût un tel succès que les ateliers furent reconduits l'année suivante, et étendus à tous les quartiers : utiliser l'art pour exprimer, indirectement, une souffrance, est une méthode qui a fait ses preuves. La création théâtrale était donc un biais d'expression et de sensibilisation tout à fait indiqué, inscrit dans le temps, pour laisser à la parole de chacun le temps de mûrir. Le théâtre de Namur était plein, à l'heure de présenter la deuxième création, en 2011, « L'oiseau du Silence » : 11 maisons de jeunes participantes, ça fait autant de familles, d'amis, d'animateurs, d'associations impliquées dans ce dialogue essentiel.

En 10 ans, le public -cible de ces actions de sensibilisation a évolué lui aussi. Depuis 2011, les ateliers sont ouverts à tous. Des ateliers de prévention sont proposés au grand public : assertivité, communication non violente et même kravmaga, une technique de self défense qui permet de gagner en confiance en soi. Ils s'accompagnent désormais de tables rondes pour les professionnels du secteur social. En effet, il n'est pas toujours évident d'aborder cette question sensible de la violence entre partenaires, qu'elle soit physique, sexuelle ou psychique. Tant pour le professionnel que pour le public, s'informer en amont de toute crise, c'est aussi se donner les moyens de savoir comment y répondre et de rester acteur de sa vie.

Cette année, les semaines de prévention des violences intra-familiales viseront à nouveau à sensibiliser le public jeune, notamment dans les relations amoureuses.



- Du 14 au 25 novembre, au sein de la Maison des Citoyens : exposition « Campagne ruban blanc » de l'AMO l'Étincelle, de Vielsam ;
- Le mercredi 16 au Caméo : matinée scolaire, concernant les jeunes victimes de violences intrafamiliales, et les violences dans les jeunes couples (projection du film *Mustang*) ;
- Le 18 novembre au centre l'Illon : conférence sur le thème des violences entre partenaires chez les jeunes, dont le harcèlement ;



- Du 14 au 25 novembre : des actions de sensibilisation « Ruban blanc » seront menées dans les écoles secondaires namuroises.
- Le 23 novembre au centre culturel Les Abattoirs, de Bomel : théâtre débat sur le thème des violences intrafamiliales et entre partenaires (adultes et jeunes).

**+ d'info : Cellule Prévention et Sécurité
Service de Cohésion sociale de la Ville
de Namur
Hôtel de Ville (1^{er} étage) - 5000 Namur
081 24 60 38**

La prévention des violences intra-familiales à la commune

Au sein des services communaux, les agents rencontrent des personnes dans toutes les situations de la vie : on vient à la commune quand on déménage, quand on se marie, quand on a un enfant. On vient y chercher des informations sur les services existants, sur les droits et les devoirs de chacun, et parfois, sur les aides disponibles face à une situation de crise. En effet, les violences vécues au sein du foyer ont des répercussions dans tous les aspects de la vie des personnes impliquées. L'action de la commune est essentiellement un travail de relais et d'information : où s'adresser pour une aide juridique, pour une question d'hébergement, de scolarité des enfants ou encore pour obtenir une aide sociale ? Les agents des services sociaux sont là pour guider et orienter les personnes vers la structure d'accueil, l'institution ou l'association qui lui apportera l'aide et le soutien nécessaire pour reprendre pied.

2016

ANNÉE DE L'ÉRABLE CHAMPÊTRE

Comme chaque année, à l'approche de la Sainte-Catherine, la Ville de Namur distribue aux Namurois arbres et plants. Cette année, l'espèce à l'honneur est l'Acer Campestre, ou érable champêtre, dont quelques centaines de plants sont offerts par la Wallonie.



* RGF : ressource génétique fruitière. Cette appellation garantit une bonne résistance aux maladies.

L'érable champêtre

Beau et méconnu, ce petit arbre très répandu en Wallonie, peut atteindre 12 à 15 mètres et vivre 200 ans. Présent de l'Atlantique à l'Oural, il est absent des régions méditerranéennes où il cède sa place à son cousin l'Érable de Montpellier. Plus petites que celles de la plupart des autres érables, ses feuilles sont opposées et découpées en lobes arrondis. Ses petites fleurs verdâtres apparaissent en avril-mai, elles sont rassemblées en bouquets discrets et dressés. Ses fruits sont des samares aux ailes opposées formant un angle plat, elles s'envolent au début de l'automne comme des hélicoptères. Son bois blanc-crème est très dur, dense et homogène et présente un grain fin. Il est utilisé pour la fabrication d'objets ménagers, de manches d'outils et de petits meubles. Ses racines noueuses étaient autrefois utilisées pour la fabrication de pipes et de tabatières.

... et les fruitiers !

Pour cette édition 2016, la Ville de Namur distribuera également 480 jeunes arbres fruitiers et plus de mille petits fruitiers (groseilliers, cassis, ...). Parmi les scions distribués, c'est-à-dire des plants fruitiers greffés d'un an d'âge, on compte des pommes, des poires et des prunes ! La pomme **Belle fleur double** est une bonne pomme de table, tant pour la cuisine que pour le jus. Sa chair blanche et ferme est juteuse, sucrée et de saveur agréable. Elle se récolte en octobre et se consomme jusque fin janvier.

La **Cwastresse double** est quant à elle une pomme moyenne à grosse, de teinte vert-jaune, marbrée-striée de rouge orange, presque côtelée. Excellent fruit, croquant, juteux et bien sucré, cette variété traditionnelle wallonne est peu sensible à l'oidium.

La **Paix** (RGF*) est une excellente pomme à croquer, très aromatique et très sucrée. Elle se cueille début octobre et est plutôt à consommer rapidement : elle se conserve jusqu'en décembre. Elle est peu sensible à la tavelure, ce champignon qui affecte les feuilles et les fruits du pommier par temps humide.

Du côté des poires, la Ville distribuera notamment des plants de **Beurré d'Anjou** (RGF), qui donne un très bon fruit de table, assez gros, de forme régulière. De couleur jaune clair à rouge côté insolation, cette poire à chair blanche est très juteuse, sucrée, parfumée et granuleuse. Récoltée fin octobre, le plus tard possible, elle se conserve naturellement jusque fin novembre. Bonne résistance à la tavelure.

Autre espèce, la **Précoce Henin** (RGF) donne de beaux fruits réguliers de calibre moyen à petit. Ils sont vert-jaune, à l'épiderme lisse et ponctué de lenticelles bien marquées. Variété très rustique, cette petite poire du mois d'août est croquante et très rafraîchissante lorsque le vert de l'épiderme vire au jaune.

Enfin, l'**Altesse simple** est un prunier vigoureux, dont les rameaux se dressent joliment : on appelle cela le port érigé, contrairement au port étalé, plus horizontal. Ses fruits, violet foncé, allongés et lisses, sont de calibre petit à moyen, avec une chair ferme, vert-jaunâtre, peu juteuse et un bon équilibre acidité-sucre. Les prunes se récoltent en septembre. Elles se consomment plutôt cuites que crues. Elles ont une bonne aptitude au séchage.

Distribution le dimanche 27 novembre de 9 à 12 heures, sur deux sites :

À **Temploux** : Ferme de Temploux - Chaussée de Nivelles, 343
(En collaboration avec le CREAVER)

À **Vedrin** : Service Nature et Espaces verts - Rue Frères Biéva, 203
(En collaboration avec Les Compagnons d'Ambroise, apiculteurs)

Info : 0800 935 62

Exposition "Pop Up The Volume"

LES ARTISTES DONNENT UNE NOUVELLE VIE AUX LIVRES



«Le livre effacé» de Michèle Riesenmey

Cet automne, les petits papiers ont envahi Namur. À l'appel de la Ville, une centaine de citoyens, artistes confirmés ou amateurs, ont réalisé des œuvres en papier qui se sont nichées dans les jardins, sur les balcons, et pour les plus fragiles, dans les vitrines de magasins. Le parcours à peine terminé, de nouvelles sculptures en papier prennent corps. Elles seront présentées à la Galerie du Beffroi du 2 décembre au 22 janvier, à l'occasion de « Pop Up The Volume », l'exposition de fin d'année organisée par le Service Culture.

Sur une scénographie de Jacques Patris, directeur artistique de la Galerie Détour et organisateur de Lock'o avec Vues, une vingtaine d'artistes y exposent une œuvre 3D réalisée à partir de livres de récup'. Les sources d'inspiration sont des plus variées : le savoir, la métamorphose, la naissance et le temps qui passe, le passage, les révolutions, la mer, le monde animalier, les contes, les romans, la cousine Berthe...

À chaque artiste, son thème, mais aussi sa ou ses techniques : papier mâché, plié, froissé tressé ou croché, collage, assemblages... Le point commun, le livre sous toutes ses formes : livres de poche, bandes dessinées, encyclopédies, magazines, dictionnaires... Et dans tous ses états : déployé, étalé, empilé, empoussiéré, dévoré. Avec Cécile Ahn, Ars Motion (Ana-Belen Montero et Martin Loeckx), Françoise Bastin, Nathalie Boisliveau, Luc Broché et Eric Josse, Dominique Culot, Bénédicte De Meeus, Quentin De Meyer, Jackie Deroy, Sophie Domet, Laëticia Ganhy, Véronique Gérard, Elodie Guillaume, Sandra Issa, Emmanuel Kervyn, Martine Laloux, Natali, Nadine Pinsmaille, Michèle Riesenmey, Pimprenelle Schaeafs, Eric Seidoff, Véronique Tonglet, Marc Vandeur, Nathalie Van de Velde. V.S.

Scénographie : Jacques Patris / Visuel : Benoît Lacroix

17 décembre (16h)

« Papier mâché, papier conté »

Après-midi contée par la Maison du Conte de Namur dans le cadre de l'exposition «Pop Up The Volume» et du «Parcours Papier» (à partir de 6 ans).



Plusieurs artistes du Parcours Papier présenteront une œuvre à l'exposition «Pop Up The Volume». C'est le cas de Bénédicte De Meeüs qui exposait la sculpture « En attendant » dans les Jardins du Maieur.

Du 2 décembre au 22 janvier

« Pop Up The Volume »

Galerie du Beffroi, 13 rue du Beffroi à Namur
Ouvert du mardi au samedi (de 11h à 18h) et le dimanche (de 12h à 18h). Entrée libre.

Service Culture – tél : 081 24 65 13

www.facebook.com/parcourspapiernamur2016



VISITER LA CITADELLE EN HIVER

Le Centre du Visiteur Terra Nova est ouvert du 1^{er} octobre 2016 au 31 mars 2017 du mardi au dimanche, de 10h à 17h, ainsi que les lundis fériés et durant les congés scolaires.

Les visiteurs peuvent découvrir le Centre du Visiteur Terra Nova entre 10h et 16h30, faire un tour commenté en train sur le site (départ toutes les heures trente) ou encore se lancer à la découverte des souterrains, (visite guidée trilingue du mardi au vendredi à 15h30, le week-end à 11h30 et 15h30).

Pour rappel, les Namurois bénéficient d'un prix préférentiel à l'entrée du Centre du Visiteur Terra Nova : la visite libre ne leur coûtera qu'un euro par personne.

Le site de Terra Nova accueille également de nombreux groupes scolaires et des institutions toute l'année sur réservation, y compris pendant la basse saison.

Les visites adaptées aux âges et aux référentiels scolaires (de la 3^e maternelle à la 2^e secondaire), proposées par le Comité Animation Citadelle, permettent aux enseignants de préparer et d'utiliser pleinement leur passage dans ces lieux chargés d'histoire.

+ d'info :

Citadelle de Namur, Terra Nova

081 65 45 00

info@citadelle.namur.be.

Fermeture annuelle du site de Terra Nova
du lundi 26 décembre au vendredi 06 - 2016
janvier 2017 inclus.

EN BREF

EN BREF

UN NOUVEAU MUSÉE À NAMUR COMPUTER MUSEUM

Ouvert au public depuis le 2 novembre, le NAM-IP, pour Numerical Artefacts Museum – Informatique Pionnière, est le seul musée du genre à 375 km à la ronde. Installé dans un ancien hall omnisport, à Salzinne, le Musée rassemble plusieurs collections, dont de véritables antiquités de l'informatique : machine à calculer, machines à cartes perforées, premières imprimantes laser, ... Le tout est présenté entouré de panneaux didactiques, de visites guidées, de démonstrations qui rend le musée accessible tant aux étudiants qu'aux touristes.

Le thème de la première exposition annonce fièrement le programme : « Aux sources du numérique, des machines qui comptent ».

Gageons que cette collection exceptionnelle, conservée avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, saura trouver son public au cœur de notre Smart City.



**Le musée est accessible du
mardi au vendredi
de 10h à 16h. D'avril
à octobre, il sera également
ouvert e premier samedi
du mois, de 10h à 17h.**

+ d'info : www.nam-ip.be

POSTULER À LA VILLE ?

La Ville de Namur reçoit chaque semaine nombre de courriers ou de mails de demande d'emploi, et ce pour tous les métiers de l'administration. Désormais, il est possible, et même indispensable, de postuler directement en ligne. En effet, la Ville de Namur utilise depuis septembre un nouveau logiciel de gestion des candidatures. Celui-ci, accessible via internet, permet aux candidats potentiels de découvrir les offres en cours, et d'être prévenus lorsqu'une annonce correspond à leur profil. Ils peuvent déposer une candidature spontanée ou répondre à une annonce en ligne, en téléchargeant CV et courrier de motivation, être informés des épreuves de sélection et de leurs résultats à celles-ci. Vous cherchez un emploi ? Adressez votre demande directement au bon endroit !

+ d'info :

www.ville.namur.be → Administration → Travailler à la Ville de Namur

LONGUE VIE AUX DÉCHETS

Poubelles triées, papier recyclé, repair café... Réduire ses déchets est aujourd'hui une priorité. La Ville de Namur, engagée dans une dynamique de réemploi depuis plus de dix ans, a été plusieurs fois récompensée pour ses initiatives en la matière. Le salon RECUPère, le plus grand lieu de rencontre des acteurs du réemploi, est annoncé pour la 3^e fois à Namur Expo fin novembre, et c'est un modèle du genre. Triions et recyclons !

Restes de cuisine, appareils électro cassés, emballages des produits que nous achetons : nous générons des déchets. Nous les triions, nous les jetons, et payons le juste prix pour que les services de collecte ramassent et détruisent le contenu de nos poubelles. Et si, plutôt que de jeter, on répareit, on recyclait, on réutilisait ? C'est là toute la logique du réemploi. Moins de déchets, moins de pollution : c'est tout bon !

Offrir une seconde vie à tout prix

Réutiliser Livres, jeux, vêtements, voitures,... Nombre de biens dont nous n'avons plus d'usage peuvent trouver acquéreur en l'état, et commencer une nouvelle vie ailleurs. Un bon nettoyage, une petite annonce ou un passage en boutique spécialisée, et les vêtements de votre petite dernière qui a bien grandi vont faire une heureuse, à moindre coût. La Ville de Namur propose à la Maison des Citoyens une série de livres récoltés lors des collectes de la Ressourcerie. Lorsque vous patientez en salle d'attente, n'hésitez pas à les emprunter et même les emporter : c'est gratuit !.

Réparer La cafetière est défectueuse, l'imprimante a quelques soucis d'alignement, le bec de l'aspirateur est cassé ? Et si plutôt que d'acheter un nouvel électro, vous pouviez le réparer ? Les Repair Café sont là pour ça. Organisés tout au long de l'année à Namur, ils fonctionnent selon un principe simple : des bénévoles qui s'y connaissent en petit électro, en menuiserie, en couture, vous donnent le coup de pouce nécessaire pour que la tirette de votre jeans préféré ou votre tabouret bancal soit réparé !

Transformer Tout comme le plastique usagé peut être transformé en fibre textile, nombre d'objets peuvent être valorisés sous une autre forme. Ainsi des capsules deviendront des paillassons, des pulls renaîtront sous forme de bracelets ou de collier, des palettes de bois seront d'étonnants canapés. Nombre d'artisans et d'artistes intègrent d'ailleurs dans leurs œuvres des composantes recyclées, avec ou sans transformation de matière. On parle alors d'éco-design ou d'upcycling.

Toutes ces approches écoresponsables seront présentées au salon RECUPère les 25, 26 et 27 novembre à Namur Expo. Vous pourrez y goûter, tester, admirer et créer, le tout, à partir de déchets !
+ d'info sur www.recupere.be



En cuisine la gastronomie des restes !

Sur le même thème, une nouvelle brochure est publiée par la Ville de Namur. Elle propose quelques succulentes recettes à partir de déchets de cuisines. En voici une à savourer sans réserve par temps pluvieux ! La brochure sera disponible au Salon RECUPère.

Potage de fanes

Les fanes sont les légumes de légumes, et non les épluchures.

Ingrédients

- 1 litre de bouillon de légumes
- 2-3 pommes de terre
- 2-3 oignons
- Fanes d'une botte de carottes, de radis, de panais...
- Huile d'olive
- Sel et poivre



Préparation :

Mixez les fanes au robot. Epluchez et coupez les pommes de terre et les oignons. Faites revenir les oignons dans un peu d'huile. Ajoutez les fanes de légumes, les pommes de terre et le bouillon. Quand c'est cuit, ajoutez une pointe de safran pour parfumer avantageusement ce potage.

Liste des fanes comestibles :

- Radis
- Navet
- Carotte
- Panais
- Fenouil
- Brocoli ou chou-rave

Évitez de manger les fanes des tomates, des pommes de terre, des aubergines et des poivrons.



5

La courtoisie en 5 leçons, voilà ce que vous propose le Conseil Communal Consultatif des Ainés. Ses membres, en partenariat avec l'asbl « Media Animation » ont mis en image quelques situations où la courtoisie fait cruellement défaut. L'objectif : rappeler que quelques mots magiques, un sourire ou un geste d'entraide gratuit font parfois toute la différence.

Découvrez ces films presque sans paroles mais pas sans humour sur www.namurenmieux.be.

19

Du 19 novembre au 19 décembre, le BEP lance un grand concours-web sur le thème « Les produits d'entretien agressifs, je m'en passe ». Tentez de gagner un kit de nettoyage pour vous aider à fabriquer vos produits d'entretien naturels.

Il est composé d'outils divers (seau avec couvercle, lavette microfibre, mesureur...) et de produits de base (vinaigre, savon vaisselle écologique, bicarbonate de soude, cristaux de soude, savon potassique liquide, huiles essentielles..) ainsi que des recettes, « trucs et astuces » pour vous passer de produits dangereux au quotidien.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, surtout s'il est dangereux ! Les produits d'entretien doivent être déposés dans les parcs à conteneurs pour qu'ils soient collectés dans les déchets spéciaux des ménages et orientés vers un traitement adapté.

Prêt pour entretenir votre maison tout en douceur ? Consultez le site www.moindedechetsdangereux.be

2017

La Citadelle de Namur perchée sur son rocher est un écrin situé au confluent de la Meuse et de la Sambre. La Citadelle de Besançon accrochée à sa roche calcaire avec le Doubs qui serpente à ses pieds est elle aussi un écrin, au cœur du réseau Vauban. Partageant un bout d'histoire, les deux Citadelles ont tout à gagner dans un rapprochement culturel et touristique, qui se concrétise par une première coproduction : le spectacle Vauban est son Double, qui sera présenté à Namur en juillet 2017.

À partir d'un texte écrit par le metteur en scène namurois Jacques Neef, les acteurs de la Compagnie bisontine Keichad et ceux de la Compagnie namuroise d'Act-Hours mettent en lumière l'homme hors du commun que fut le Maréchal de Vauban. Ce spectacle nocturne de capes et d'épées nous fait découvrir l'architecte du Roi Soleil, comme on le connaît peu, à travers le regard de ses proches, se dépêtrant dans les intrigues de la cour et des problèmes aux résonnances actuelles comme l'intolérance religieuse.

30

Le 11 décembre, cela fera 30 ans que Namur fût reconnue capitale de la Wallonie.

Cette reconnaissance fut établie par le décret du 11 décembre 1986, qui établit Namur, capitale de la Région Wallonne, comme siège du Conseil Régional Wallon.

Curiosité de la loi, ce décret ne comporte qu'un seul et unique article.

Ce décret de 1986 fût abrogé le en novembre 2010, céda la place à un nouveau texte, instituant Namur comme capitale de la Wallonie, siège du Parlement Wallon et siège du Gouvernement Wallon.

EN CHIFFRES

25

Il y a deux ans étaient inaugurés « Les espaces du dedans », un ensemble de chaises-poèmes réalisées par le sculpteur québécois Michel Goulet pour célébrer les 30 ans de la disparition de l'artiste namurois Henri Michaux.

Ces chaises-poèmes, en acier inoxydable, forment un long parcours à travers la Ville et la Province de Namur. Elles contribuent également à relier Namur et Charleville-Mézières, où l'artiste québécois a créé une installation similaire dédiée à Arthur Rimbaud, en 2010.

Aujourd'hui, douze nouvelles chaises viennent compléter ce parcours poétique initié en 2014.

Placées par groupe de quatre, elles incitent à l'échange, à la conversation, à la création de liens entre les habitants tout en donnant la possibilité, si l'on est seul, de méditer en toute quiétude. Dans chaque quatuor, une chaise est ornée d'un extrait de poème d'Henri Michaux, tandis que les trois autres s'inspirent de sa pensée et lui répondent librement. Sur chacune d'elles figure en effet le texte d'un poète contemporain belge ou québécois.

Quatre chaises ont élu domicile dans la cour de la Maison de la Poésie, quatre autres ont pris leurs quartiers au Musée des Arts décoratifs. Le troisième quatuor sera temporairement exposé au Musée des Arts décoratifs avant de rejoindre la Place Maurice Servais dans sa nouvelle configuration.

UNE JOURNÉE À NANINNE



Son étang sous la Ville

Perchée sur les hauteurs au sud de notre commune, dernière entité namuroise avant Assesse sur la route des Ardennes, Naninne offre des visages très différents à qui la traverse. Pour celui qui suit la route nationale N4, le zoning est une succession d'enseignes : cuisiniste, grossiste en boissons, pépiniériste, marchand de meubles ou de voitures, fabricant de peinture ou de panneaux de signalisation, imprimeur textile ou préparateur de voitures de rallye, on trouve de tout ! Le zoning accueille également le service de Prêt Matériel de la Ville de Namur, qui loue aux associations et particuliers tonnelles, vaisselle, barrière nadar ou samovar.

Naninne, c'est aussi, à qui entre dans ses ruelles, un village rural, avec ses prairies, ses pâtures et ses fermes. Un village construit en épi autour d'une rue principale, la rue de la Gare de Naninne, où sont rassemblés les éléments qui font la vie du coin : la gare, bien sûr, la boulangerie et le café.

Et puis toutes ces infrastructures communales : l'école maternelle et primaire, la salle des fêtes – bientôt renommée en mémoire de Pierre Col-lard, ancien conseiller et échevin communal qui nous a quitté l'été dernier -, le local des scouts, le terrain de foot. Plus loin, on retrouve l'Église et son presbytère, et le cimetière communal. Dans les rues alentour, des maisons essentiellement unifamiliales, accueillent les 1600 habitants de la bourgade.

Les anciens se souviennent du passé industriel de Naninne, quand à l'usine postée à côté de la gare, on façonnait la « terre plastique » extraite des carrières, et que le village comptait une trentaine de cafés. Il n'en reste qu'un, où quelques villageois racontent volontiers au passant la gloire d'autrefois, et la douceur de vivre d'aujourd'hui.



Ses prairies, ses pâtures et ses fermes



Sa salle polyvalente



Son église

Quant aux amateurs d'espaces verts et de grandes balades, ils pourront savourer les joies de la randonnée à pied ou en VTT, les bois de Naninne abritant de superbes itinéraires au dénivelé parfois vertigineux, et aux paysages verdoyants. Le calendrier proposé par le club Cyclo témoigne d'ailleurs d'une belle activité locale.

Les amateurs de pêche quant à eux, trouveront le chemin qui mène à l'étang sous la Ville. Une fois leur véhicule stationné à l'entrée du site, les pêcheurs de carpe et de brochet profitent là d'un véritable coin de paradis, aménagé sur les anciennes carrières de terre glaise.

Les filets frétilent, pour quelques heures seulement : on ne pêche ici que pour le plaisir du geste, les prises sont remises à l'eau. Comme au village, la quiétude des lieux est délicieuse, et tant les pêcheurs que les poissons l'ont bien compris !



Sa gare



Son école communale



Son service communal de prêt matériel

DU WIFI GRATUIT



C'est votre première connexion au réseau NAMUR_DIGITAL_CITY ? Lorsque vous sélectionnez le réseau NDC pour la première fois, vous êtes redirigé vers un écran de connexion. Sélectionnez « Pas de compte ? Inscrivez-vous » et remplissez le formulaire à l'écran. Pensez à cocher la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation » et validez. Ensuite, connectez-vous à l'aide de votre adresse mail et du mot de passe que vous venez de définir. Ce compte donne accès à tous les points wi-fi du réseau Digital Cities.

C'EST QUOI ?

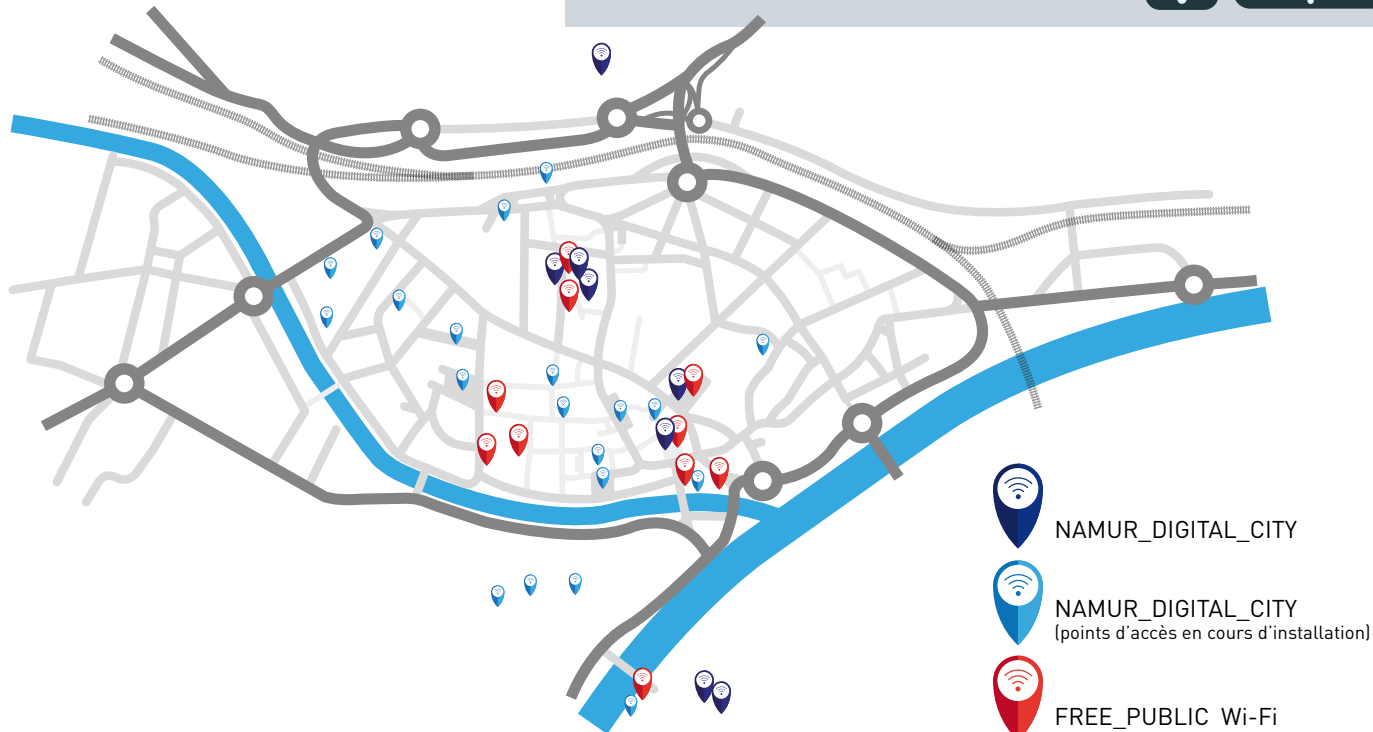
Le Wi-Fi est un système de connexion sans fil qui permet de relier différents appareils à un réseau, qu'il soit local (au sein d'une entreprise par exemple) ou connecté à internet. La portée du réseau sans fil peut varier de quelques mètres à 50 mètres, selon les technologies mises en œuvre, tout en assurant une connexion à haut débit.

COMMENT FAIRE ?

1. Activez la connexion wi-fi de votre tablette ou smartphone
2. Sélectionnez le réseau libre disponible : NAMUR_DIGITAL_CITY ou FREE_PUBLIC Wi-Fi
Réseau Free_PUBLIC Wi-Fi : Rien de plus à faire. Surfez !
Pour le réseau NAMUR_DIGITAL_CITY, une fenêtre s'ouvre dans votre navigateur : connectez-vous à l'aide de votre adresse mail et de votre mot de passe. Vous voilà connecté(e) !

DEUX RÉSEAUX GRATUITS

Réseau	NAMUR_DIGITAL_CITY	FREE_PUBLIC Wi-Fi
Opérateur	Ville de Namur Inscription préalable Valable sur tout le réseau Digital City (Bastogne, Mons, Liège, Ottignies Louvain-la-Neuve et Tournai)	Province de Namur Pas d'inscription nécessaire Valable à Namur
Limites	2h par jour 300 connexions simultanées par point d'accès	300 Mo et /ou 8 h par jour
Avec quel appareil ?	Smartphones, tablettes et même ordinateur portable Toutes marques – Tout opérateur	



QUAND L'HIVER VIENDRA...



Pour rappel, en cas de neige ou de verglas, chaque habitant a l'obligation de déneiger ou saler son trottoir.



Avec les lumières festives qui égaient nos ruelles et nos boulevards, vient le gel, le froid et le blizzard.

Ici, on ne sait jamais si la neige se montrera, ou si l'hiver sera doux au thermostat.

Quand les flocons déboulent, c'est souvent la panique : sur la neige, on n'est pas toujours sûr de sa mécanique.

À l'aube, les hommes en uniforme prennent leur camion, sans crainte du verglas. Ils vont saler les routes, pour vous et moi.

Bien sûr, ils ont des priorités : c'est une question de sécurité.

On commence par les hôpitaux, les collectivités, puis les grands axes et les routes où le camion peut passer.

Sur le trottoir,

c'est une autre histoire :

c'est à chacun de déneiger.

Certains n'ont ni trottoir, ni chez soi. Vivre sans toit dans la nuit noire, c'est dur, c'est rude, il fait faim et il fait froid.

Les doigts font mal, les pieds aussi, le cache-nez protège à peine, aucune couverture ne suffit.

Il reste l'Abri. L'abri de nuit.

Le dernier refuge des sans-abris.

Quand les frimas sont là, on fait fi des quotas de nuits.

Ici, on dit « Entrez, je vous en prie. », sans si et si et si.

Bien sûr, il y a des règles à respecter,

comme dans toute communauté,

mais la porte est ouverte,

et la chaleur humaine est offerte.

Et s'il n'y a plus de place à l'Abri,

on en trouvera au Génie !

La caserne jamboise accueillera chacun, chacune, transformée en hôtel de fortune.

Parce que la misère augmente,

parce qu'il y a de plus en plus de demandes,

les équipes de travailleurs sociaux

comptent aussi quelques nouveaux

pour accueillir humainement, respectueusement,

avec dignité et en toute sécurité.

Si dans la rue vous rencontrez un être dans le besoin,

un humain comme vous qui a froid ou faim, surtout dites-lui bien :

« Ne restez pas là. Allez-vous mettre à l'Abri. »

Plan Hiver (salage et déneigement des routes)

Pour assurer l'épandage et le déneigement des voiries communales, le service technique voiries, dispose de 8 camions avec épandeuse, d'une lame chasse neige, de 8 camionnettes avec benne pour l'épandage manuel, et de deux chargeurs. Pour ces missions hivernales, on peut également compter sur les services Nature & Espaces Verts, Propreté publique, Bâtiments, Sports, Equipement urbain, qui vont chacun déneiger des abords de bâtiments communaux, des écoles, des infrastructures sportives ou distribuer des sacs de sels. En cas de besoin, la Ville peut également faire appel à des agriculteurs, dont les tracteurs, équipés d'une lame chasse-neige, peuvent être fort utiles à la collectivité.

En cas de nécessité, les citoyens peuvent contacter la Ville au 081 246 246.

PLAN GRAND FROID

Relais Social Urbain Namurois : coordonne les différents aspects du Plan Grand Froid : **081 33 74 57**

Du 1^{er} novembre au 31 mars, l'**abri de nuit** est accessible sans restriction. Les personnes souhaitant être hébergées sont accueillies tous les soirs entre 21h et 21h30.

Abri de nuit Gérard Jacob

Boulevard du Nord 22 - 5000 Namur

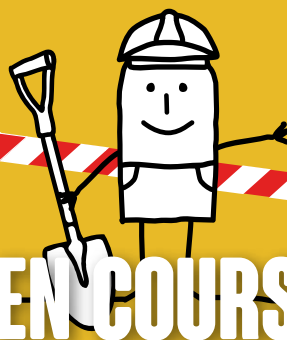
Dispositif d'Urgence Sociale : **0800 124 20**

Relais santé : équipe mobile qui assure les soins de bases (hygiène, plaies, suivi médical) en rue ou chez les personnes précarisées, lors de permanence dans les lieux d'accueil ou au dispensaire (Rue Saint-Nicolas 4, à Namur).

Lieux d'accueil en journée

- Le Resto du Cœur de Namur
- L'Asbl « Une main tendue »
- Li Ptite Buweye
- Les Sauverdias
- Li Vi Clotchi
- La maison croix rouge « Rive Droite »
- La maison croix rouge « Namur Citadelle »
- Les conférences Saint-Vincent de Paul (Jambes, Malonne, Salzinnes,...)





TRAVAUX EN COURS

LES TRAVAUX DE VOIRIE PROGRAMMÉS DU 15/11/2016 AU 15/03/2017

Les chantiers renseignés ici sont réalisés en fonction de divers facteurs dont les aléas de la météo. Il se peut qu'il y ait quelques variations entre le moment où cette liste est établie et le calendrier effectif de mise en œuvre des travaux. D'autres travaux d'entretien et de réparation ponctuels viennent compléter cette liste non exhaustive.

Belgrade

Rue Joseph Durieux : entretien voirie béton

Bouge

Chaussée de Louvain : impétrants (Proximus)

Rue Jean Geuvens : entretien de voirie béton

Dave

Rue Geniton : réfection et aqueduc

Erpent

Chaussée de Marche : impétrants (Orès/Proximus)

Rue Erpent-Val : réfection et égout

Rue des Aubépines : impétrants (Proximus)

Flawinne

Rue Joseph Durieux : entretien de voirie béton

Rue Tir de Ronet : raclage/pose

Jambes

Avenue du Parc d'Amée : raclage/pose

Avenue Prince de Liège, rues d'Enhaive et Chapelle d'Enhaive : impétrants (Orès)

Chemin des Pêcheurs : aménagements cyclo-piéton

Boulevard de la Meuse : aménagements cyclo-piéton

Rues Mottiaux, Sainte Calixte et Prinz : impétrants (SWDE)

Quai de Meuse et rue Mazy : impétrants (Proximus)

Rue de l'Emprunt : raclage/pose

Rue des Peupliers : raclage/pose

Rue Gameda : impétrants (SWDE)

Rue de Dave : réfection de trottoirs (SPW)

Cimetière : aménagement d'une aire de dispersion

Rue Pierre du Diable : impétrants (Proximus)

Malonne

Rues d'Insevaux, Pré Stocki, du Petit Bois, de Manstée : collecteur du Landoir (INASEP)

Ruelle Messieurs : impétrants (Orès)

Voie du Tram : réfection partielle et pose de collecteur (INASEP)

Rue du Landoir : enduisage (INASEP)

Namur

Avenue Woitrin : aménagements de sécurité

Avenue de Tabora, Sergent Vrithoff, rue Fond des Bas Prés : impétrants (Orès)

Chaussée de Charleroi : impétrants (Orès gaz)

Chaussée de Louvain : impétrants (Proximus)

Place de la Station : gare provisoire des bus (SPW)

Place des Célestines : aménagement d'un accès à un bâtiment

Place d'Hastedon et Quai de l'Ecluse : aménagements cyclo-piétons

Rues Alfred Bequet, des Charmilles, Ferdinand et Albert Marinus,

Fontaine des Prés, Henri Blès, Oscar de Howen : aménagements de sécurité

Rue Basse-Neuville : impétrants (Orès)

Rue de la Colline : raclage/pose

Rue des Bourgeois : impétrants (Proximus)

Rue des Noyers : raclage/pose

Rue Godefroid : raclage/pose

Rue Jean-Baptiste Brabant : impétrants (Proximus)

Rues Woitrin et Jean-Joseph Gaillard : impétrants (DGE – Elia)

Rues Rogier et Borgnet : aménagement de la gare provisoire des bus (SRWT)

Rue du Grognon : réfection complète (SPW)

Quai des Chasseurs Ardennais : impétrants

Quai de Meuse : impétrants

Rue du Chalet : impétrants (Orès)

Boulevard d'Herbatte, rue de Balart et avenue Albert 1er : impétrants (Telenet/VOO)

Naninne

Avenue de la Gare : travaux de suppression du passage à niveau (Infrabel)

Rhisnes

Avenue Ecolys : impétrants (Proximus)

Saint-Marc

Su l'Tige : impétrants (SWDE)

Saint-Servais

Avenue de la Closière : impétrants (SWDE)

Chaussée de Perwez : impétrants (SWDE)

Chaussée de Perwez : création rampe au RAVEL

Chaussée de Waterloo : construction d'une bande dynamique bus (SPW-SRWT)

Diverses rues : collecteur du Frizet (INASEP)

Rue Derenne-Deldinne : impétrants (Orès)

Rue Jean Noël : impétrants (SWDE)

Cimetière : aménagement d'une aire de dispersion

Temploux

Rue Commandant Materne : impétrants (Proximus)

Vedrin

Diverses rues : collecteur du Frizet (INASEP)

Rue de l'Yser et Jean Geuvens : entretien voirie béton

Cimetière : aménagement d'une aire de dispersion

Wépion

Chaussée de Dinant : Collecteur de Wépion (INASEP)

Chaussée de Dinant : impétrants (VOO/SPW)

Rue Armand de Wasseige : impétrants (Orès)

Remarque : les interventions d'impétrants mentionnées ne concernent que les chantiers de plus de 100 m de longueur.

Découvrez ici le nouveau quai de départ de votre ligne

Quai A	
Ligne	Destination
△ 2	Saint-Servais (Beau-Vallon)
3	Namur (Citadelle)
5	Salzinnes (Hayettes)
7	Bouge (Sainte-Rita)
8	Belgrade
42	Namur

Quai B	
Ligne	Destination
△ 1	Saint-Marc (Place Communale)
9	Flawinne
27	Salzinnes (Balances)
28	Floreffe (Buzet-Sovimont)
51	P+R Namur Expo

Quai C	
Ligne	Destination
1	Jambes (Velaine)
1B	Jambes (Velaine)
2	Jambes (Amée)
8	Jambes Erpent
9	Jambes (Amée)
27	Champion Vedrin

Quai D	
Ligne	Destination
3	Namur (La Plante)
5	Plomcot ou Beez
8R	Jambes Erpent (Renforcement)*
33	Namur (Pied Noir)
50	Herbatte Beez
51	P+R Saint-Nicolas
△ 65	Jambes (Pl. Wallonie)
80	Jambes (Souvenir)
89	Naninne

Quai E	
Ligne	Destination
24	Daussoux
MP1	Ecolys-Crealys

Quai Coupole	
Ligne	Destinations
822	Aische Eghezée



NOUVEAU

Quai Borgnet	
Ligne	Destination
8R	Jambes Erpent (Renforcement)*
81	Hannut <i>EXPRESS</i>
82	Jodoigne <i>EXPRESS</i>
816	Meeffe
821	Eghezée

Quai Porte de Fer	
Ligne	Destination
17	Bierwart Acoisse
△ 42	Faulx Andenne
MP2	PAE de Fernelmont (Sart-d'Avril)

Quai Mélot	
Ligne	Destination
6	Mettet
6B	Malonne Malpas
10	Fosses Châtelineau (Gare)
22	Soye
23	Onoz Velaine
32	Gembloux
56	Philippeville Couvin <i>EXPRESS</i>
64	Ermeton-s/Biert Biesme <i>EXPRESS</i>

Quai Rogier	
Ligne	Destination
4	Mont-Godinne (CHU)
12	Andenne Huy
21	Annovoile Maredsous
30	Wépion Bois-de-Villers
34	Profondeville Dinant
40	Veizin
66	Ciney
88	Bastogne <i>EXPRESS</i>
433	Yvoir Dinant

⚠ Certaines lignes qui prenaient leur départ Place de la Station ont également changé de quai.

Les débarquements ont lieu :

- au Quai E (Lignes 4, 8R, 12, 17, 21, 30, 34, 40, 65, 66, 81, 82, 88, 433, 816, 821 et MP2)
- au Quai Coupole (Lignes 6, 10, 22, 23, 32, 56, 64, 822 et MP1)
- au Quai Porte de Fer (Ligne 42 > Andenne)
- au Quai A (Ligne 2 > Saint-Servais et ligne 42 > Boulevard du Nord)
- au Quai B (Ligne 1 > Saint-Marc)

Les débarquements des autres lignes ont lieu aux quais habituels.

Tenez-vous informés !

Attention, il est possible que les quais d'embarquement soient modifiés.



SE PAYER
UNE BRONCHITE,
ÇA PEUT ARRIVER.

NE PAS POUVOIR
PAYER LES SOINS,
JAMAIS.

C'EST POURQUOI NOUS REMBOURSONS À 100 %
LES SOINS DE SANTÉ DES ENFANTS JUSQU'À 18 ANS.

Parce que la santé de vos enfants ne doit jamais dépendre de votre santé financière, la Mutualité chrétienne rembourse intégralement tous les soins des enfants jusqu'à 18 ans. **Vos consultations chez les prestataires conventionnés** qu'ils soient généralistes, spécialistes (pédiatres, ORL...), orthodontistes, infirmiers ou kinés ne vous coûteront donc rien, y compris à domicile. Pour en bénéficier, **il suffit d'ouvrir gratuitement pour vos enfants un dossier médical global** chez votre médecin généraliste. Bref, à la Mutualité chrétienne, vous avez l'assurance de ne pas vous sentir démunis face aux problèmes de santé de vos enfants.



Infos : 0800 10 9 8 7 - www.mc.be/100pour100rembourses

La **solidarité**, c'est bon pour la santé.